



Forum Jeunesse Laval

CRÉ DE LAVAL

**Mémoire du Forum jeunesse Laval dans le cadre de l'avant-
projet de loi sur la Loi électorale**

Présenté à la commission spéciale sur la Loi électorale

20 décembre 2005

Table des matières

Introduction.....	3
Le Forum jeunesse Laval.....	4
Prémisse : vision de la démocratie selon le Forum jeunesse Laval.....	5
Une réforme complète des institutions démocratiques.....	6
Un mode de scrutin pour le Québec.....	6
Un mode de scrutin mixte.....	7
Une répartition provinciale.....	7
Un électeur : deux votes.....	7
Une liste fermée.....	8
L'imposition d'un seuil minimal.....	8
La représentation des jeunes à l'Assemblée nationale.....	8
En attendant une réforme.....	10
Conclusion.....	12

Introduction

À la suite de la création de la commission parlementaire spéciale chargée de l'étude de l'avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale en juin 2005, une vaste consultation publique est lancée. Cette consultation vise à connaître les impressions de la population québécoise sur différentes questions dont le mode de scrutin, la représentation des femmes, des jeunes et des communautés culturelles à l'Assemblée nationale et les modalités de l'exercice du droit de vote.

Le Forum jeunesse Laval, ayant pris connaissance de cette consultation via les médias et fortement interpellé de par son intérêt pour la démocratie et la participation citoyenne, a entrepris de rédiger un mémoire afin de faire valoir son opinion sur la question de la réforme du mode de scrutin.

Afin de réaliser cet avis, le Forum jeunesse Laval a agi à titre de groupe de travail afin de réfléchir et de discuter des différents sujets inhérents à la réforme du mode de scrutin. À cette démarche, s'ajoute une revue de littérature permettant au Forum jeunesse Laval de parfaire ses connaissances des modes de scrutin, des instances démocratiques et de l'historique de la question de réforme de celles-ci au Québec. Ces deux démarches ont permis aux membres du Forum jeunesse de formuler les avis détaillés dans le présent mémoire.

Le Forum jeunesse Laval

Le Forum jeunesse Laval est un lieu privilégié de concertation pour les jeunes lavallois et lavalloises de 15 à 35 ans qui désirent contribuer à l'amélioration des conditions de vie des jeunes et participer au développement régional. Rattaché à la Conférence régionale des élus de Laval, le Forum jeunesse Laval a pour mandats :

- Exercer un rôle consultatif auprès de la CRÉ de Laval sur les sujets touchant les jeunes de la région;
- Promouvoir la place des jeunes dans les instances décisionnelles régionales;
- Contribuer à actualiser les priorités gouvernementales en matière jeunesse;
- Participer à la mise en place du portail jeunesse Espace J;
- Participer, de façon continue, aux activités de concertation de la région;
- Participer à l'élaboration et assurer l'intégration des préoccupations jeunesse dans la planification stratégique régionale;
- Gérer le Fonds régional d'investissement jeunesse et négocier des actions jeunesse structurantes.

Dans le cadre de ses activités et de ses actions, le Forum jeunesse Laval intègre les préoccupations suivantes :

- Favoriser la place de la relève dans toutes les sphères d'activités;
- Favoriser l'amélioration des conditions de vie des jeunes;
- Encourager la conciliation famille/études/travail;
- Lutter contre le décrochage scolaire;
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes;
- Intégrer le concept de développement durable;
- Développer les liens intergénérationnels;
- Développer le potentiel des jeunes.

Prémisse : vision de la démocratie selon le Forum jeunesse Laval

Afin d'encadrer les démarches nécessaires à la réalisation de ce mémoire, le Forum jeunesse a d'abord défini sa vision de la démocratie. Lors de cet exercice, les membres du Forum jeunesse ont dégagé certains éléments qui, selon eux, sont indissociables de la démocratie. Voici la liste de ces éléments.

Dans une démocratie...

- Tous les individus sont égaux.
- Les enjeux de la société sont débattus ouvertement et les citoyens participent activement à ces débats.
- Il y a place pour la diversité des idées.
- Chaque citoyen a droit de parole sur le devenir de sa société et peut exprimer ce droit de parole par le droit de vote.
- Chaque vote compte réellement dans l'élection des élus.
- Lors des élections, l'information concernant les candidats et les enjeux électoraux est disponible et diffusée.
- En tout temps, l'information sur les enjeux de société et les enjeux politiques est disponible et diffusée.
- Lors des élections, de même que de manière générale, les citoyens s'informent des enjeux de société et électoraux, sur les candidats et les élus.
- L'intérêt premier des élus et de l'ensemble de la société est le bien commun.
- Les élus représentent l'ensemble de leurs citoyens et la diversité des idées qu'ils portent.
- Il y a un lien réel entre l'élu et les citoyens.
- La diversité des idées à l'Assemblée nationale ne se matérialise pas nécessairement dans la création d'une opposition au parti au pouvoir, mais peut faire place à la collaboration entre les partis afin de faire les meilleurs choix possibles.
- Des mécanismes efficaces permettant aux élus d'être informés des volontés des citoyens sont en place et régulièrement utilisés.
- Les élus sont imputables de leurs actions, mais également de leurs promesses.
- Les médias sont libres et indépendants.

Notons qu'au cours des discussions menant à l'élaboration de cette liste, les membres du Forum jeunesse Laval, ont, à plusieurs reprises, fait part de l'importance de l'éducation et de la circulation de l'information dans une démocratie. Ils estiment qu'une société n'est réellement démocratique que si les citoyens sont informés quant au fonctionnement de leur système politique et des enjeux de société. Face à ce constat, le Forum jeunesse Laval se dit préoccupé par le manque apparent de connaissances de certains citoyens du système politique québécois.

Une réforme complète des institutions démocratiques

Le Forum jeunesse Laval juge que la réforme proposée par l'avant-projet de loi sur la Loi électorale ne saurait pas consolider la démocratie québécoise. En effet, une réforme du mode de scrutin, à elle seule, ne pourrait pas corriger l'ensemble des failles reconnues au système politique québécois actuel. Ainsi, le Forum jeunesse Laval serait en faveur d'une réforme du mode de scrutin uniquement dans le cadre d'une démarche beaucoup plus vaste où l'ensemble des institutions démocratiques québécoises seraient revues.

Le Forum jeunesse Laval partage la vision décrite dans *Le pouvoir aux citoyens et aux citoyennes : document de réflexion* selon laquelle les institutions démocratiques :

[...] doivent à la fois permettre une pleine participation des citoyens et des citoyennes à la gouvernance de l'État et les prémunir contre les distorsions ou dysfonctionnements qui pourraient conduire à remettre en cause la qualité et la nature de cette participation.¹

Le mode de scrutin, malgré ces incidences importantes sur ces objectifs ne demeure que la mécanique d'un système politique qui doit lui aussi chercher à répondre aux aspirations des Québécois et Québécoises. Mode de scrutin et institutions démocratiques étant intimement liés, la réforme du mode de scrutin devrait donc constituer un des thèmes couverts par une réforme de la démocratie québécoise au même titre que le réaménagement des systèmes politiques et la décentralisation des pouvoirs.

Le Forum jeunesse Laval estime que seule une réforme complète des institutions démocratiques québécoises serait en mesure de pallier aux failles actuelles de la démocratie québécoise. De plus, afin de répondre aux aspirations des québécois, cette réforme devrait être réalisée avec les citoyens et citoyennes du Québec. Ceux-ci devraient être partie prenante de chacune des étapes de cette réforme allant de la planification à l'implantation.

Un mode de scrutin pour le Québec

Le Forum jeunesse Laval, bien qu'il ne puisse appuyer la réforme du mode de scrutin proposée, a tout de même entrepris de réfléchir sur le sujet. De cette réflexion émerge les caractéristiques du mode de scrutin que le Forum jeunesse Laval jugerait le plus opportun de mettre en place advenant une réforme des institutions démocratiques. Selon le Forum jeunesse Laval, ce nouveau mode de scrutin serait un des éléments qui permettrait d'atteindre le modèle de démocratie tel que définit en prémisses de ce mémoire.

¹ Gouvernement du Québec, *Le pouvoir aux citoyens et aux citoyennes : document de réflexion*, 2002, p.2

Un mode de scrutin mixte

Le Forum jeunesse Laval est favorable à un mode de scrutin mixte. Dans ce système, une proportion des représentants serait élue de manière majoritaire régionalement et une autre serait élue de manière proportionnelle. Ainsi, le mode de scrutin permettrait aux régions de faire entendre leur voix à l'Assemblée nationale par l'entremise de leurs députés élus régionalement, tout en offrant à chaque électeur la possibilité que son vote se reflète dans la composition finale de l'Assemblée nationale.

Le Forum jeunesse Laval ne se prononce pas sur la répartition exacte des sièges élus régionalement de manière majoritaire et de ceux élus de manière proportionnelle. Toutefois, il juge important que le nombre de sièges répartis de manière proportionnelle soit suffisant pour corriger la distorsion entre les votes des électeurs et la représentation finale à l'Assemblée nationale.

Une répartition provinciale

Le Forum jeunesse Laval juge que la répartition des sièges élus de manière proportionnelle devrait se faire à l'échelle de la province. D'abord, le Forum jeunesse estime que cette façon de procéder permettrait d'offrir une meilleure représentation des idées et des valeurs des Québécois et Québécoises à l'Assemblée nationale, notamment par la représentation de plus petits partis. Cette répartition permettrait également de refléter plus fidèlement la pluralité des opinions de l'ensemble des électeurs. Ainsi, les décisions prises par l'Assemblée nationale sauraient plaire à une majorité de citoyens. Ensuite, le Forum jeunesse est d'avis que cette façon de procéder ne porterait pas préjudice aux régions étant donné que chacune d'entre elles serait représentée par les députés élus régionalement. Les préoccupations des régions pourraient donc être prises en considération par l'Assemblée nationale grâce aux interventions des députés régionaux. De plus, il est convaincu que les députés élus de manière proportionnelle porteraient une attention égale aux requêtes de chacune des régions. La présence d'élus régionaux permettra également de préserver le lien entre les citoyens et leurs élus.

Un électeur : deux votes

Le Forum jeunesse est d'avis que de permettre aux électeurs d'exprimer leur choix en deux votes leur donneraient la possibilité d'être représentés par une Assemblée nationale qui les refléterait plus fidèlement. Ainsi, lors des élections, chaque électeur voterait une première fois pour un candidat régional qui serait élu de manière majoritaire et une deuxième fois pour un parti dont les candidats seraient élus proportionnellement. Ainsi, chaque électeur pourrait choisir un député régional selon ses valeurs et ses compétences en plus de pouvoir agir sur l'accession au pouvoir d'un parti dont les idées correspondent à celle qu'il désirait voir influencer l'Assemblée nationale. Un électeur pourrait alors choisir un député d'un parti pour sa région, car il en apprécierait le travail, tout en favorisant l'accès au pouvoir d'un autre parti dont les idées lui plairaient. Le Forum

jeunesse estime également que cette façon de faire serait plus susceptible de réduire le vote stratégique.

Une liste fermée

Bien que la répartition des voix selon une liste ouverte comporte selon lui certains attraits, dont la possibilité de favoriser certains candidats, le Forum jeunesse juge que les députés élus de manière proportionnelle devraient être sélectionnés à l'aide d'une liste fermée. En effet, une liste fermée permet de simplifier l'exercice du vote pour les électeurs tout en leur assurant la possibilité de choisir parmi différents partis, donc différentes idées et valeurs.

Étant donné la répartition nationale des voix pour l'élection des députés sélectionnés de manière proportionnelle, les partis devraient s'assurer de représenter les candidats, provenant des différentes régions du Québec, de manière équitable sur leur liste de partis. Cette façon de faire permettrait à l'Assemblée nationale de considérer équitablement chacune des régions dans leurs prises de décisions. De plus, les citoyens des régions pourraient développer des liens avec les autres députés provenant de leur région et faire appel à eux au même titre que leur député régional. De plus, les partis devraient éviter que l'élaboration de leur liste devienne un mécanisme de favoritisme ou encore d'exclusion de certains candidats.

L'imposition d'un seuil minimal

Le Forum jeunesse Laval est en faveur de l'imposition d'un seuil minimal limitant l'accès à l'Assemblée nationale aux partis qui n'auraient pas eu un appui suffisant de la population. Le Forum jeunesse est toutefois d'avis que ce seuil devrait être faible.

La création d'un seuil faible permettrait à la diversité des idées d'être représentées à l'Assemblée tout en restreignant l'accès au pouvoir des partis dont les intérêts seraient trop particuliers et qui restreindraient leurs actions à des interventions tenant du lobbying. Ainsi, la multiplication des partis d'intérêt serait freinée et le sérieux des partis représentés à l'Assemblée serait assuré. Le Forum jeunesse préfère laisser le choix du pourcentage de voix à obtenir, constituant le seuil minimal, aux experts en la matière.

La représentation des jeunes à l'Assemblée nationale

Le Forum jeunesse Laval doute que le mode de scrutin proposé par le projet de loi, ou encore tout autre mode de scrutin, ait un impact réel sur la représentation et l'élection de jeunes candidats et candidates à l'Assemblée nationale. Selon lui, seule l'augmentation du nombre de jeunes présentant leur candidature aux élections permettrait de connaître une amélioration sur ce plan. Ainsi, pour le Forum jeunesse Laval, la société québécoise

devrait se fixer comme objectif de susciter plus de candidatures chez les jeunes et ce, pour les élections de chaque pallier politique.

Afin de réaliser cet objectif, le Forum jeunesse Laval estime que certaines mesures sont plus appropriées que d'autres. Ainsi, il n'est pas en faveur de la création d'incitatifs financiers à l'endroit des partis politiques lorsqu'ils intègrent des jeunes candidats à leur liste de partis. En effet, il craint que les partis ne courtisent les jeunes pour la seule fin d'en retirer des avantages financiers. Le Forum jeunesse estime que les partis politiques devraient être intéressés aux jeunes uniquement pour leur potentiel, leurs habilités et leur volonté de réussir. De plus, il est d'avis que les jeunes doivent, comme tout autre candidat, d'abord mériter leur place dans un parti et que leur intégration à un parti constitue une reconnaissance de leur valeur. Pour ces mêmes raisons, le Forum jeunesse Laval se prononce en défaveur de l'imposition de quota quant à la présence de jeunes sur les listes de partis.

Le Forum jeunesse Laval n'est également pas d'avis que l'augmentation du pourcentage de remboursement des dépenses électorales serait une mesure qui favoriserait les mises en candidature de jeunes. D'ailleurs, le Forum jeunesse estime que les sommes qui seraient engagées dans une mesure comme celle-ci ou encore dans des incitatifs financiers versés aux partis gagneraient à être investies dans d'autres mesures qui, elles, assureraient de susciter des candidatures chez les jeunes.

Différents moyens d'augmenter la présence des jeunes à l'Assemblée nationale ont été identifiés par le Forum jeunesse Laval. Parmi ceux-ci, il y a d'abord une diminution considérable du pourcentage de votes nécessaires afin d'être éligible au remboursement des dépenses électorales lequel est actuellement de 15%. L'instauration de cette mesure permettrait aux jeunes de se présenter comme candidat à une élection sans risquer de perdre d'importantes sommes d'argent s'ils n'obtiennent pas le 15% des voix nécessaires au remboursement des dépenses. Ainsi, plus de jeunes seraient susceptibles de participer au débat d'idées que constitue une élection et auraient la chance de recevoir la faveur des électeurs lors du scrutin. Par souci d'équité, cette mesure devrait être offerte à tous les citoyens désirant se porter candidat à une élection. Ainsi, nous pourrions assister à une augmentation du nombre de mises en candidature de femmes, de communautés culturelles et de tout autre groupe sous représenté à l'Assemblée nationale pour qui des questions d'ordre financier freinent l'implication politique.

Le Forum jeunesse est également d'avis qu'il serait opportun de financer des mesures ou des projets permettant de sensibiliser les jeunes à l'importance de s'impliquer dans la prise de décisions influençant leur société, notamment celles prises par l'Assemblée nationale. Ces projets offriraient les informations et les formations nécessaires aux jeunes désirant se porter candidat lors d'une élection. Certaines mesures de ce type ont d'ailleurs déjà été élaborées pour d'autres groupes sous représentés dans les instances décisionnelles. Par exemple, de nombreuses femmes ont notamment pu compter sur le soutien de projets financés par le programme « À égalité pour décider ». Ce type de mesure a donc déjà fait ses preuves. De plus, certains projets en émergence tel le projet *Prends ta place!*, coordonné et soutenu par le Forum jeunesse Laval, gagneraient à

prendre de l'ampleur. Le projet *Prends ta place!* vise actuellement à sensibiliser les jeunes et les organisations à l'importance de l'implication des jeunes dans leur milieu. Il informe également les jeunes et leur offre des formations afin de les préparer à siéger à une instance décisionnelle. Ce projet serait un lieu idéal où instaurer des volets dédiés à l'amélioration de la représentation des jeunes dans les différents paliers politiques dont l'Assemblée nationale. Ce projet et d'autres projets de cette nature sauraient susciter les mises en candidature des jeunes et donc améliorer leur représentation au sein de l'Assemblée nationale.

Le Forum jeunesse Laval estime également que l'amélioration de la représentation des jeunes à l'Assemblée nationale commence par une amélioration de la participation citoyenne des jeunes québécois. Investir dans le développement de la participation citoyenne des jeunes permettrait d'éveiller leur conscience politique, ce qui sans aucun doute mènerait à un plus grand intérêt pour le monde politique de leur part et à une augmentation de leur implication politique, notamment à titre de candidats. Le Forum jeunesse Laval est déjà porteur de cette mission, le développement d'une citoyenneté active chez les jeunes lavallois étant une de ses priorités. Il serait donc un partenaire de choix dans l'élaboration et la mise en place de mesures veillant à développer le sens civique chez les jeunes.

Le Forum jeunesse Laval incite fortement les partis politiques à se donner comme objectif d'améliorer la représentation des jeunes au sein de leur parti. Afin de réaliser cet objectif, le Forum jeunesse Laval encourage les partis à multiplier et à renouveler les lieux où ils effectuent leur recrutement de candidats, car les jeunes québécois ne s'impliquent pas politiquement des mêmes façons et dans les mêmes lieux que l'ont fait les générations précédentes. De plus, nous les invitons à représenter de façon équitable les jeunes candidats de leurs partis lors de l'élaboration de leurs listes de partis servant à la répartition des sièges attribués de manière proportionnelle lors des élections.

Finalement, le Forum jeunesse rappelle que l'inclusion des jeunes aux instances de pouvoir, en plus d'être une question d'équité, est également la seule façon d'assurer la relève et la pérennité des instances démocratiques québécoises.

Notons que les mesures proposées ici par le Forum jeunesse Laval sauraient également, selon lui, susciter les candidatures de femmes, de communautés culturelles de même que celles des autochtones et des Inuits.

En attendant une réforme

D'ici la planification et la réalisation d'une réforme des instances démocratiques et du mode de scrutin, différentes démarches pourraient être entreprises afin de réduire certaines des situations actuellement connues au Québec et nuisant à la démocratie. Parmi celles-ci, il serait intéressant que les instances appropriées élaborent de nouveaux moyens, plus efficaces, pour inciter les citoyens à exercer leur droit de vote. Différentes campagnes de sensibilisation sont déjà en place. Elles ne semblent toutefois pas rejoindre

l'ensemble des électeurs. Mettre en place de nouvelles campagnes et de nouveaux moyens afin d'inciter les électeurs à faire valoir leurs droits et leurs choix permettrait à la démocratie québécoise d'être plus représentative. Parallèlement, il faudrait développer des moyens pour rejoindre l'ensemble de la population afin de les informer du système politique actuel et des enjeux de sociétés et politiques.

Il serait également important de peaufiner les techniques de consultation publique actuelles afin de les rendre plus accessibles à l'ensemble de la population. Les consultations seraient donc plus efficaces, car elles permettraient de rendre compte plus fidèlement des perceptions et des priorités de la population.

Finalement, il serait essentiel de veiller à susciter un plus grand nombre de candidatures auprès des jeunes, des femmes, des communautés culturelles, des autochtones et des Inuits, et ce dès maintenant. Cet enjeu est crucial au niveau de l'égalité des chances d'accéder au pouvoir de même que de la représentation des idées et des intérêts.

Conclusion

Le Forum jeunesse Laval ne peut pas appuyer la réforme du mode de scrutin présentée par l'avant-projet de loi sur la Loi électorale, car il juge qu'il serait plus opportun et plus efficace de procéder à une révision complète des institutions démocratiques. C'est seulement à l'intérieur de telle réforme que le mode de scrutin devrait être revu et corrigé.

La démocratie québécoise, de par son importance à la fois pour le présent et le futur du Québec, mérite que notre société prenne tout le temps nécessaire afin d'évaluer ses besoins, ses priorités et ses aspirations. Cette réflexion de société devra alors être inclusive et permettre à tous les Québécois et Québécoises de s'exprimer et de faire valoir leurs opinions. Le moment venu, le Forum jeunesse Laval invite le gouvernement à mettre en place les mécanismes nécessaires afin de permettre aux jeunes de participer activement à chacune des démarches.

Avec les modifications appropriées des institutions démocratiques et du mode de scrutin, nous arriverons, tous ensemble, à faire de la démocratie québécoise, déjà exemplaire, une démocratie exceptionnelle reflétant les valeurs de tous les Québécois et Québécoises.